

ARNAVILLE

ECHO du RUDEMONT

Rédaction Mairie d'Arnaville

Bulletin Municipal

N° 229

JUILLET 2024

SOMMAIRE :

- ✓ CONGES SECRETARIAT
- ✓ TRAVAUX PARKING RUE DES JUIFS/CHAPELLE
- ✓ ARRETE DU MAIRE / STATIONNEMENT
- ✓ NOUVELLES SPORTIVES : Basket
- ✓ RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)
- ✓ LABYRINTHE ENHERBE
- ✓ ETAT CIVIL :
*Il ne nous est plus possible d'annoncer les événements d'Etat Civil sans autorisation des intéressés.
Merci de nous faire connaître vos désirs pour pouvoir faire paraître ces informations.*
- ✓ RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE
- ✓ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024



Place de l'Eglise(cartes ancienne)



Place de l'Eglise 2009



Presbytère avant 1990



Centre Culturel 1993



Traverse village avant 2009



Traverse village actuelle
voitures sur la chaussée,
piétons à l'abri sur les trottoirs

Site internet de la commune d'Arnaville : <http://www.arnaville.mairie54.fr>

Adresse internet de la Mairie : mairiearn@numericable.fr

Téléphone : 03.83.82.62.78

CONGES SECRETARIAT

Le secrétariat de mairie sera fermé du vendredi 26 juillet au dimanche 18 août inclus. Merci de prévoir toutes vos démarches avant ces dates.

Néanmoins, pour toute demande il vous sera possible de nous adresser un mail : mairiearn@numericable.fr, une réponse vous sera apportée dans la mesure du possible. En cas d'urgence vous pourrez joindre le Maire au 06.07.14.92.23

TRAVAUX PARKING RUE DES JUIFS/ CIMETIERE

L'entreprise COLAS, mieux-disante à l'issue de l'appel d'offres, a été retenue pour ce chantier. Après signature de l'Ordre de Service, nous entrons dans la phase de préparation de chantier.

En premier lieu, il a été convenu, avec l'entreprise, de la démolition de l'ancienne écurie donnant sur la rue des Juifs. Les gros travaux devraient démarrer fin août - début septembre. Le chantier doit être terminé avant l'arrivée du mauvais temps qui ne permettrait plus la mise en œuvre des matériaux.

Les habitants riverains sont invités à être réactifs et disponibles à permettre l'accès à ce chantier (stationnement en particulier). A préciser toutefois que, vu la difficulté à manœuvrer et circuler dans le quartier du Pallon (sauf démolition en façade), les engins et matériaux arriveront principalement par le chemin de la Chapelle.

ARRÊTÉ DU MAIRE REGLEMENTANT L'ARRÊT ET LE STATIONNEMENT

« Lignes Jaunes – Zébras »

Arnaville, le 08 Juillet 2024 Arrêté n° 14/2024

Le Maire d'Arnaville,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-1 à R417-13
- Considérant que le Code de la Route définit les interdictions de stationnement en raison de son caractère gênant ou dangereux
- Considérant que pour assurer la sécurité routière et des piétons, il y a lieu de réglementer l'arrêt et le stationnement des véhicules notamment par la signalisation horizontale

ARRÊTÉ

Article 1 : Le stationnement et/ou l'arrêt sont interdits et déclarés gênants ou dangereux, sur l'ensemble des voies de la commune où un marquage au sol est matérialisé par : une bande jaune continue, notamment sur les secteurs désignés ci-dessous :

- Carrefour RD 952 / rue des Juifs
- Carrefour RD 952 / rue du Pallon
- Carrefour accès RD 952 / parking 5° Division américaine
- Carrefour RD 952 / rue du Mad
- Angle rue des Juifs / rue de Flavigny
- Angle rue de la Chapelle / rue des Juifs
- Angle rue de la Chapelle / rue du Pallon
- Angle Ruelle accès parking 5° Division américaine / rue du Pallon
- Angle Impasse calvaire / rue du Pallon
- Angle rue de Flavigny / rue du Pallon
- Angle rue de Gorze / giratoire contre monument aux morts

des zébras, notamment sur le secteur désigné ci-dessous :

- Devant le poteau incendie en bas de la rue des Juifs

Article 2 : Les véhicules contrevenant aux dispositions du présent arrêté seront considérés comme gênants au sens des disposition du Code de la Route. Les infractions seront constatées par procès-verbaux, conformément à la Loi.

Article 3 : L'interdiction de stationner pourra être localement et temporairement levée en cas de travaux dans les immeubles de ces quartiers et après acceptation par le Maire d'une « *Demande d'Autorisation temporaire d'occupation de Voirie* » à déposer au préalable en mairie et à afficher sur place par le pétitionnaire.

Article 4 : Le Commandant de brigade de gendarmerie de Pagny/Moselle et le Maire de la Commune d'Arnaville seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et consultable sur le site internet de la Commune : www.arnaville.mairie54.fr

Le Maire,
René Cailloux

NOUVELLES SPORTIVES : BASKET GROUPE SPORTIF ARNAVILLE-NOVEANT



L'Assemblée Générale annuelle du Groupe Sportif Arnaville Novéant (GSAN) s'est tenue le 9 juin 2024 à la salle polyvalente de Novéant, en présence des maires et représentants d'Arnaville et de Novéant.

Le moment fort de l'Assemblée Générale a été la remise du **trophée de championne départementale** à l'équipe sénior féminine. Les joueuses ont reçu leur récompense des mains de Jacky Bonnet, représentant du Comité départemental de Meurthe-et-Moselle. Le club a également récompensé ses arbitres et officiels de table de marque.

Le Président a mis l'accent sur la recherche de nouvelles joueuses dans la catégorie U13 (née entre 2012 et 2015).

Le club recherche également des coaches et des accompagnants pour les catégories de jeunes afin de pouvoir continuer à accueillir et former des jeunes dans toutes les catégories.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)



Cette année a été riche en échanges lors des animations du Relais Petite Enfance (RPE) Mad & Moselle à Arnaville !

Les assistants maternels et les enfants qu'ils accueillent ont pu découvrir (ou redécouvrir) le langage signé pour bébé avec Marie, une intervenante. Ils ont également pu participer à la « Valise à histoires » avec les bénévoles de la bibliothèque du village. Les autres ateliers étaient organisés par Céline et Mélanie, animatrices du RPE : jeux d'eau, jeux de couleurs, balade ou encore sortie aux Jardins d'Arnaville. Et le spectacle « Léopoldine » leur a été proposé au mois de décembre par l'association Semeur d'Arts.

En outre, cette année le projet passerelle s'est mis en place sur la commune. Ainsi, pour les familles volontaires, les enfants du multi-accueil et ceux accueillis par une assistante maternelle ont pu avoir un temps d'immersion dans leur future classe voire au périscolaire pour ceux qui sont concernés.

Pour rappel, le relais a pour missions d'accompagner et d'informer :

- Les assistants maternels (temps d'échanges, de rencontre ; soutien dans leur pratique professionnelle ; écoute ; formation continue)
- Les parents (recherche de mode d'accueil, informations administratives et juridiques de premier niveau).

Les animations sont ouvertes en priorité aux professionnels mais les familles sont les bienvenues !

Pour plus d'infos, vous pouvez suivre la page Facebook du relais :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100093640373759>

AMENAGEMENT D'UN LABYRINTHE ENHERBE

Madame VINCENT, paysagiste nouvellement arrivée à Arnaville, a proposé de réaliser gracieusement un labyrinthe enherbé Place des Fêtes.

Elle explique qu'il ne s'agit pas d'un Dédale (labyrinthe à choix multiples avec des murs et des impasses) mais d'un espace sans mur avec un chemin unique, l'objectif étant de faire le plus long trajet possible.

Son book, très enrichi en diverses variétés de modèles : herbe, galets, pierres, sable... de différentes formes, est présenté aux communes pour des aménagements paysagers. Certaines réalisations ont déjà eu lieu à destination des enfants mais également des adultes.

Dans le style de celui pavant la cathédrale de Chartre, il peut donner lieu à un parcours méditatif. L'ébauche a commencé samedi 13 juillet 2024. Plusieurs tontes intérieures seront nécessaires pour sa concrétisation.

Un deuxième, plus petit, devrait voir le jour à proximité de l'air de jeux.

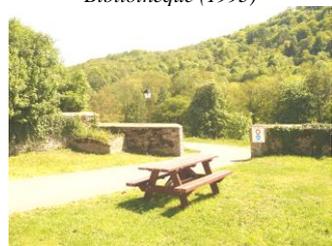
NB : l'implantation de ce labyrinthe Place des Fêtes est réalisée sur l'espace où les jeunes avaient l'habitude de jouer au foot. Des buts ont été achetés et seront mis en place très prochainement sur le terrain situé à droite de la buvette. Le choix de cet emplacement évitera que les ballons ne soient tirés dans les jardins avoisinant la Place des Fêtes.

Nous remercions les jeunes joueurs de ne pas piétiner la réalisation du labyrinthe qui demande de nombreuses heures de mise en œuvre bénévoles certes mais qui représenterait un certain coût si la commune avait passé une commande à l'entreprise de paysagiste.

Nous remercions, par avance, Madame VINCENT pour son implication dans la vie communale.



Bibliothèque (1993)



Chemin Piétonnier (2002)



Parking de la Vème Division(2002)



Aménagement carrefour Rue de Gorze (2005)



Création de 3 logements 98bis Grande Rue (2004)



Station d'épuration (2007)



réhabilitation école communale (2011) et périscolaire (2015)

ETAT CIVIL

Depuis notre dernier bulletin et suivant information des mairies ayant enregistré les actes ou selon information des familles.

Naissance , nos félicitations :

- Romy est née le 14 juin 2024 au foyer de Madame Laetitia GRUNENWALD et Monsieur Marc VAUCOY. La famille est domiciliée 26 rue de Pagny à Arnaville. Romy est l'arrière petite fille de Madame Marie Louise GRUNENWALD domiciliée 29 rue de Novéant.

Mariage, nos félicitations :

- Caroline DUBREUCQ et Christopher EHLHARDT se sont unis le 13 juillet 2024. Avec Thomas et Henri, leurs fils, la famille est domiciliée 178 rue du Pallon.

RECENSEMENT MILITAIRE / PARCOURS DE CITOYENNETE

Tout citoyen ou citoyenne âgé(e) de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile **dans le mois qui suit son anniversaire.**

Une attestation de recensement, **à conserver précieusement**, lui sera remise.

Pour l'année 2024 ; il s'agit des jeunes nés en 2008 : BRAHIMI Maëlys, CUENIN Jules, ENGELDINGER Mathys, MORELLATO Lalie, SAINT-DIZIER Aude, SCHILS Océane, THIDRIC Manolo, WITZ Gabin

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

PREVISIONS POUR 2024

Année 2024	Animations	Organisateur
20 juillet	Fête Patronale : Bal Feu d'Artifice	Association des fêtes
21 juillet	Fête Patronale	Association des fêtes
13 Octobre	Repas des Anciens	CCAS
9 et 10 Novembre	Exposition peinture	ARTS NAVILLE
17 Novembre	Bourse aux Jouets	Association des fêtes
30 novembre	St Nicolas	Amicale Sapeurs-Pompiers
14 décembre	Ste Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers

Ces dates sont susceptibles d'évoluer et d'être complétées.



2023 :Nouvelle Mairie

En cours:

Extension
cimetière.
Parking du Pallon

